

DESIGNATION DU VETERINAIRE SANITAIRE
(Article L.203-3 du code rural et de la pêche maritime)

I – Le désignataire (détenteur des animaux) :

Je soussigné(e) : Nom/prénom :
Adresse de l'établissement :
Code postal/commune :
Mail :
Téléphone (fixe/portable) :
SIRET :

- Eleveur
 Gestionnaire d'une fourrière
 Gestionnaire d'un refuge
 Gestionnaire d'une pension
 Pratiquant l'éducation ou le dressage
 Responsable d'un établissement de vente
 Responsable d'un établissement de présentation au public

Espèce concernée :

- Chiens
 Chats
 Autre (préciser) :

Désigne comme vétérinaire(s) sanitaire(s) :

Le Docteur vétérinaire / le cabinet ou la clinique vétérinaire(1)
(1) Rayer la mention inutile – indiquer les Nom(s), prénom(s) et numéro(s) d'ordre

Je m'engage à informer la DDPP de Loire-Atlantique de tout changement de vétérinaire sanitaire.

Je reconnais être informé que conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 7 novembre 2001 modifié, pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), toute information détenue dans le système d'information de la Direction générale de l'alimentation (SIGAL) et relative à la généalogie, aux mouvements et à l'état de santé des animaux entretenus dans mon élevage ainsi qu'à la situation de mon élevage lui-même au regard des maladies réglementées et non réglementées, pourra être communiquée par les services de l'Etat au(x) vétérinaire(s) sanitaire(s) ci-dessus désigné(s).

Fait le / /

Nom – prénom - signature

II – Le vétérinaire sanitaire désigné :

Je soussigné(e), docteur vétérinaire (le cas échéant , représentant la clinique ou le cabinet),
domicilié(e) à titre professionnel :

déclare accepter d'être désigné vétérinaire sanitaire de l'établissement mentionné au I/.

Je déclare :

- que cette désignation, en s'ajoutant aux responsabilités que j'ai déjà acceptées me permet de garantir le bon exercice de mes missions dans des conditions techniques et des délais satisfaisants, y compris en cas d'urgence sanitaire ;
- que cette désignation me permet de respecter le nombre maximal d'animaux que je suis autorisé à suivre et déterminé par l'arrêté du 24 avril 2007 relatif à la surveillance sanitaire et soins régulièrement confiés au vétérinaire, pris en application de l'article L. 5143-2 du code de la santé publique ;
- ne pas être propriétaire des animaux, ni détenir de participation financière, dans l'établissement de détention des animaux ou la manifestation dans lesquels j'interviens en qualité de vétérinaire sanitaire.

Fait le / /

Nom – prénom - signature

Décision de la DDPP (partie réservée à l'administration) :

La désignation est : accordée refusée pour le motif suivant :

Cachet / Signature du responsable du service instructeur :

Date :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le tribunal administratif du ressort duquel dépend le domicile professionnel administratif du vétérinaire dans un délai de deux mois à compter de sa notification.